Procès-verbal

Comités exécutifs des conseils multidisciplinaires (CEMSSa et CEMSSo)
Date et heure Le 15 octobre 2026, de 15h15 à 16h30
Lieu, adresse et salle Rencontre par Microsoft Teams

Invité(s)		
Présences	**Obligatoire**	
Absente	Chantale Boulay	Directrice, DSMSSS
	Volontaire	
X	Dominique Pilon	Président-directeur général, DG
X	Jennifer Mascitto	Directrice adjointe, DSMSSS **(En remplacement de Chantale Boulay)**
X	Karine Dumais	Technicienne en administration – Attachée de direction, DSMSSS
	CMSSa	
X	Geneviève Grondin	Présidente du CECMSSa, Ergothérapeute, DPDR
X	Valérie Lecavalier	Vice-présidente CECMSSa, Audiologiste, Agente de planification, de programmation et de recherche, DSMSSS
X	Julie Brousseau	Secrétaire-trésorière, Responsable des communications, Nutritionniste, Agente de planification, de programmation et de recherche, DQEPE
X	Anne-Marie Robineault	Orthophoniste, DPDR
X	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP
X	Daphney Noseworthy	Orthophoniste, DPDR
X	Karine Boudreau	Technologue en physiothérapie, DSSADG
X	Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMSSS
X	Reinhart Thibeault	Ergothérapeute, DPDR
	CMSSo	

X	Marie-Ève Vigneault	Présidente du CECMSSo, Travailleuse sociale, DPSMD
X	Guylaine Sarrazin	Vice-présidente CECMSSo, Travailleuse sociale, Spécialiste en activités cliniques, DPSMD
X	Arlette Richer	Technicienne en éducation spécialisée, DPDR
X	Caroline Marchand	Psychologue, DPDP
Absente	Nadège Yoba Nzenzi	Éducatrice spécialisée, DPDR
X	Mariane Morissette-Landry	Travailleuse sociale, Chargée de projets, DHVS
X	Marie Baoua	Travailleuse sociale, DSSADG
X	Mélissa Leclair	Travailleuse sociale, DSSADG
X	Nancy Laroche	Psychoéducatrice, DPJASP

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 15h16. Le quorum est atteint.

Valérie Lecavalier souhaite la bienvenue aux membres réunis pour cette première rencontre officielle regroupant les exécutifs des services sociaux et des services de santé.

En l'absence de Chantale Boulay, Jennifer Mascitto la remplace.

Valérie Lecavalier précise que, malgré le caractère plus formel des rencontres du comité exécutif, les échanges pourront se dérouler sur une base conviviale, dans le respect des personnes et des opinions exprimées. Les membres conviennent de se tutoyer et de s'interpeller par leur prénom.

Elle souligne également que le comité réunit des membres possédant différents niveaux d'expérience au sein des conseils multidisciplinaires. Cette diversité est considérée comme une richesse pour les travaux du comité. Les membres sont invités à proposer des pistes d'amélioration afin de faire évoluer le fonctionnement des rencontres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les modifications suivantes sont apportées à l'ordre du jour :

- le point 6.1 est reporté à une prochaine rencontre;
- la pièce jointe relative au point 6.2 est déposée séance tenante et transmise aux membres dans le clavardage de la rencontre.
- le point 9.1 – Directives concernant les animaux en milieu de travail est ajouté à la section « Varia ».

Aucun autre point n'est ajouté à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Approbation et dépôt du procès-verbal de la rencontre du 7 mai 2026

Le procès-verbal de la rencontre du 7 mai est soumis aux membres pour adoption.

- Proposé par : Julie Brousseau
- Appuyé par : Caroline Boudreault

Le procès-verbal de la rencontre du 7 mai est adopté.

4. Points statutaires

4.1. Mot du président-directeur général – M. Dominique Pilon

Évolution de la DSMSSS

Dominique Pilon rappelle la volonté organisationnelle de renforcer la DSMSSS afin qu'elle dispose des leviers nécessaires pour exercer pleinement son rôle de vigie en matière de qualité des pratiques.
Cette évolution vise notamment à :

- améliorer la surveillance de la qualité des pratiques professionnelles;
- soutenir les conseils multidisciplinaires et les autres partenaires concernés;
- renforcer l'accompagnement offert dans les volets de la santé et des services sociaux;
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des soins et des services.

Il souligne que les décisions actuellement prises concernant le développement de cette direction s'inscrivent dans cette vision.

Mise en service de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges

Dominique Pilon présente l'accueil du nouvel Hôpital de Vaudreuil-Soulanges comme un projet collectif qui contribuera à compléter l'offre de soins et de services destinée à la population de la Montérégie-Ouest.
Le nouvel hôpital comptera 404 lits et permettra de réfléchir au positionnement complémentaire des autres installations hospitalières, notamment :

- l'Hôpital du Suroît;
- l'Hôpital Anna-Laberge;
- l'Hôpital Barrie Memorial.

Dominique Pilon précise que l'ouverture de l'établissement devra s'accompagner d'une réflexion plus large sur l'ensemble de l'écosystème de soins et de services. Cette réflexion devra notamment tenir compte :

- des services de première ligne;
- de la réadaptation;
- de l'hébergement en déficience et pour les personnes âgées;
- du soutien à domicile;

- de la complémentarité entre les différentes installations.

Il souligne l'importance de renforcer ces secteurs afin de favoriser une utilisation appropriée des ressources hospitalières et de réduire le risque que le nouvel établissement accueille un nombre important d'usagers en niveau de soins alternatif.
Cette transformation nécessitera de faire preuve de créativité et d'innovation, ainsi que de revoir certaines façons d'organiser et d'offrir les services.

Déploiement du dossier médical électronique
À la suite d'une question d'Arlette Richer, Dominique Pilon apporte des précisions concernant le déploiement du dossier médical électronique dans les différentes installations.
Un plan de déploiement doit être élaboré. Toutefois, le rythme d'implantation variera selon les installations, notamment en fonction de leur infrastructure technologique et électrique. Certaines installations pourraient être prêtes plus rapidement, tandis que d'autres nécessiteront des travaux préalables importants.
L'objectif recherché est de permettre aux intervenants autorisés d'accéder au dossier de l'usager, indépendamment du lieu où les services sont offerts, et de limiter la multiplication des dossiers papier dans différentes installations.

Continuité des activités dans le contexte politique
Question au PDG, soumise à l'avance: « Au lendemain des élections provinciales, qu'anticipez-vous comme changements possibles auprès de nos membres au courant des 4 prochaines années? »

Dominique Pilon réaffirme que, peu importe le parti au pouvoir, la mission de l'organisation demeure d'offrir à la population des soins et des services sécuritaires et de qualité. Les activités se poursuivront donc conformément à cette mission.
Il rappelle que le réseau a traversé plusieurs changements gouvernementaux et organisationnels au fil des années, tout en continuant à répondre aux besoins de la population.
Il mentionne toutefois qu'un nouveau changement structurel survenant à court terme pourrait ajouter de l'instabilité, alors que :

- la transformation amorcée avec Santé Québec est toujours en cours;
- les résultats attendus de cette transformation ne sont pas encore pleinement observables;
- la Montérégie-Ouest doit parallèlement préparer l'ouverture du nouvel hôpital;
- cette ouverture entraînera d'importants changements dans l'organisation du travail et la répartition des ressources.

Dominique Pilon précise ne pas disposer d'information privilégiée concernant les orientations qui pourraient être prises. Son appréciation repose sur l'information publique actuellement disponible. Il rappelle également que Santé Québec a été créée par une loi et que toute modification importante devrait suivre le processus législatif applicable.
Il indique que les membres seront informés lorsque de nouvelles informations officielles seront disponibles.

4.2. Mot de la directrice de la DSMSSS – Mme Chantale Boulay

En l'absence de Chantale Boulay, Jennifer Mascitto présente les principaux dossiers en cours à la Direction des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux (DSMSSS)

Transfert des opérations
Jennifer Mascitto indique que le transfert des opérations vers la Direction des programmes de développement et de réadaptation (DPDR) et les directions concernées est terminé depuis le 6 septembre. Les travaux complémentaires nécessaires au transfert des ressources ont également été réalisés.

Révision de l'offre de service
La révision de l'offre de service de la DSMSSS est terminée. Une démarche de consultation auprès des directions partenaires sera prochainement amorcée, notamment avec :

- la Direction des soins infirmiers;
- la Direction médicale et des services professionnels;
- la Direction des ressources humaines.

Cette consultation vise à assurer une meilleure harmonisation de l'offre de service et à préciser la collaboration nécessaire pour soutenir les gestionnaires, les personnes responsables de l'encadrement clinique et les professionnels membres des conseils multidisciplinaires.
Le comité exécutif sera également consulté lorsque le document sera prêt à être présenté.

Présentation de la DSMSSS aux nouveaux gestionnaires
Afin de mieux faire connaître son rôle et son offre de soutien, la DSMSSS prévoit présenter ses services aux nouveaux gestionnaires de Santé Québec Montérégie-Ouest.
Ces présentations permettront notamment de préciser :

- le rôle de la Direction des services multidisciplinaires;

- les services offerts aux gestionnaires;
- le soutien offert aux personnes responsables de l'encadrement clinique;
- le soutien offert aux professionnels.

Il est précisé que la présentation est destinée aux nouveaux gestionnaires, mais qu'elle pourra également être offerte aux gestionnaires déjà en poste qui souhaitent y assister.

Harmonisation des pratiques avec la Direction des soins infirmiers (DSI)
Marie-Ève Vigneault soulève la nécessité d'harmoniser les mécanismes de suivi de la qualité des pratiques et de gestion des dossiers entre la DSMSSS et la DSI.

Jennifer Mascitto mentionne que des travaux sont en cours afin d'arrimer les procédures et les façons de faire des deux directions, particulièrement en ce qui concerne la création, la révision et l'approbation des outils cliniques.
Des rencontres plus régulières entre les équipes de gestion de la DSMSSS et de la DSI ont été instaurées.

Elles visent à :

- améliorer la communication entre les deux directions;
- harmoniser les pratiques;
- établir des priorités communes;
- tenir compte des capacités respectives des équipes;
- favoriser le partage des pratiques et de l'expertise.

Une première rencontre conjointe des deux équipes de gestion a eu lieu.

Révision du processus relatif aux outils cliniques
La structure des « Mini-Comité de coordination des outils cliniques » (Mini-CCOC) est en cours de révision. Le nouveau fonctionnement relatif aux outils cliniques sera présenté au Comité de coordination des directeurs adjoints le 28 octobre.

Selon les informations présentées, les « mini-CCOC » ne seront pas maintenus dans leur forme actuelle. Les directions cliniques seront plutôt appelées à désigner des personnes responsables au sein de leur équipe ou de leur direction afin de contribuer au processus concernant les outils cliniques.

Les membres du conseil multidisciplinaire pourront ainsi être sollicités par l'intermédiaire de la DSMSSS pour commenter certains outils ou participer aux travaux pertinents.

Dossier électronique à l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges

Arlette Richer questionne Jennifer Mascitto au sujet du dossier électronique prévu à l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges et de son éventuel déploiement dans les autres installations, notamment au Centre d'hébergement Cécile-Godin.

Il est mentionné que ce déploiement pourrait éventuellement être élargi. Toutefois, aucun échéancier ni aucune modalité précise ne sont présentés au cours de cet échange.

4.3. Collaboration avec la DSMSSS volet QEP (PL-67) – Mme Jennifer Mascitto

N/A

4.4. Mot des présidentes du CECMSSo et du CECMSSa

Projet d'agents multiplicateurs

Geneviève Grondin présente un projet visant à mieux connaître les réalités vécues sur le terrain et à faciliter la transmission des enjeux liés aux mandats des conseils multidisciplinaires, notamment en matière de qualité de la pratique professionnelle.

Un réseau d'agents multiplicateurs sera mis sur pied dans différentes équipes. Une fiche synthèse d'une page a été élaborée afin de présenter le projet et de soutenir le recrutement des personnes intéressées.
Des dîners-causeries sont également envisagés afin de :

- créer des liens avec le plus grand nombre d'équipes possible;
- favoriser une circulation bidirectionnelle de l'information;
- transmettre aux membres des informations pertinentes;
- recueillir les préoccupations et les enjeux vécus sur le terrain;
- obtenir une meilleure compréhension des réalités touchant les mandats des conseils multidisciplinaires.

Mot de la présidente du volet des services sociaux

Marie-Ève Vigneault prononce son premier mot à titre de présidente du conseil multidisciplinaire du volet des services sociaux.

Elle indique vouloir exercer son rôle avec audace, créativité et ouverture, en saisissant les occasions d'amélioration et en posant les questions nécessaires pour alimenter les réflexions collectives et faire progresser les travaux.
Elle rappelle que l'optimisation du fonctionnement des deux conseils multidisciplinaires constitue une priorité dans le contexte de transition actuel.
Depuis l'assemblée générale annuelle, les travaux se poursuivent afin de mettre à jour différents documents de référence, notamment :

- le guide destiné aux nouveaux membres;
- les documents encadrant la formulation des avis et des recommandations;
- les balises de fonctionnement des deux conseils multidisciplinaires;
- les pratiques de gestion documentaire;
- les modalités d'accès à l'information.

Les travaux visent également à harmoniser les pratiques communes aux deux conseils multidisciplinaires, tout en tenant compte de leur nouvelle réalité.
Marie-Ève Vigneault souligne que les deux conseils multidisciplinaires partagent les mêmes objectifs, soit :

- faire progresser leurs mandats;
- soutenir la qualité de la pratique professionnelle;
- assurer la pertinence des pratiques;
- mettre à contribution l'expertise de leurs membres.

Elle exprime également le souhait que les membres des deux comités exécutifs, dont plusieurs sont nouvellement en fonction, se sentent considérés et reconnus pour leur expertise et leur contribution aux échanges.

5. Points d'information

5.1. Nomination de Maria Baoua (CECMSSo)

Marie-Ève Vigneault rappelle que le processus de nomination de Marie Baoua (CECMSSo) a été réalisé par échange de courriels le **11 juin 2026**. Chantale Boulay a été incluse dans les échanges.

La nomination a été :

- **proposée par :** Nancy Laroche;
- **appuyée par :** Mélissa Leclair.

La nomination est présentée au comité exécutif afin d'être officiellement entérinée.

5.2. Gestion des libérations

Valérie Lecavalier présente les enjeux récurrents concernant la libération des membres afin qu'ils puissent participer aux activités des comités exécutifs des conseils multidisciplinaires.

Afin d'améliorer la compréhension du rôle des conseils multidisciplinaires et de favoriser la participation des membres, une présentation destinée aux gestionnaires concernés a été préparée. Cette présentation, d'une durée approximative de 30 minutes, prendra la forme d'un échange.

Elle permettra notamment :

- de connaître la compréhension actuelle des gestionnaires à l'égard du comité exécutif du conseil multidisciplinaire;
- de recueillir leur perception des retombées liées à la participation de leurs employés;
- de clarifier le rôle du comité exécutif et la nature de l'implication attendue;
- de présenter les bénéfices organisationnels et professionnels associés à cette participation;
- de préciser les conditions favorisant la disponibilité et l'engagement des membres.

La démarche vise notamment à démontrer aux gestionnaires les bénéfices que peut apporter la participation de leurs professionnels aux travaux du conseil multidisciplinaire.

Les 17 gestionnaires responsables des membres des comités exécutifs seront conviés à cette présentation. Chantale Boulay a manifesté son intérêt à participer aux rencontres afin de soutenir les échanges avec les gestionnaires.

Dominique Pilon accueille favorablement la démarche. Il invite les représentantes des conseils multidisciplinaires à présenter également ce message au comité de direction, si elles le jugent pertinent.

Valérie Lecavalier indique qu'une présentation au comité de direction pourrait effectivement constituer une étape supplémentaire de la démarche.

6. Points de décision

6.1. Demande de comité de pairs : Neuropsychologie

Point reporté

6.2. Demande d'avis – recommandation : Risques psychosociaux

PIÈCE JOINTE DÉPOSÉE SÉANCE TENANTE

Risques psychosociaux et qualité de la pratique professionnelle

Valérie Lecavalier présente la fiche déposée séance tenante portant sur les risques psychosociaux et leurs répercussions sur la qualité de la pratique professionnelle.

La réflexion portait initialement sur les risques psychosociaux pouvant survenir dans la relation entre les gestionnaires et les professionnels. À la suite des travaux réalisés, la portée de la démarche a été élargie afin d'inclure les différentes relations présentes dans les milieux de travail, notamment celles entre :

- les gestionnaires et les professionnels;
- les personnes responsables de l'encadrement clinique et les professionnels;
- les professionnels et leurs collègues.

Les membres constatent que les risques psychosociaux peuvent avoir des répercussions sur le bien-être des personnes, les relations de travail et la qualité de la pratique professionnelle.

Différentes situations ont alimenté la réflexion, notamment :

- l'accès inégal au soutien à la suite d'un événement difficile survenu dans un milieu de travail;
- le manque de considération envers les collègues touchés par une situation éprouvante;
- les comportements de commérage en l'absence de la personne concernée;
- l'exclusion d'une personne en raison de différences individuelles;
- les paroles, les gestes ou les attitudes non bienveillantes;
- la remise en question de la crédibilité d'une personne qui signale une situation préoccupante;
- le manque de soutien lorsque les situations se trouvent dans une zone grise des politiques actuellement en vigueur.

Valérie Lecavalier souligne que la prévention de ces risques constitue une responsabilité partagée et qu'une mobilisation de plusieurs acteurs est nécessaire.

Répercussions de situations personnelles sur le travail
Arlette Richer souligne que certaines situations vécues à l'extérieur du milieu de travail peuvent avoir des répercussions importantes sur :

- la qualité du travail;
- les relations avec les collègues;
- la présence au travail;
- la capacité d'offrir des services de qualité.

Elle estime qu'une démarche concertée permettrait d'examiner les différentes dimensions de ces situations et de mieux soutenir les personnes concernées. Elle souligne également la présence de zones grises malgré les initiatives et les mesures déjà mises en place.

Collaboration avec les autres instances
Jennifer Mascitto propose d'établir des liens avec les autres conseils professionnels, considérant la nature transversale du sujet.
Valérie Lecavalier confirme la pertinence d'une telle collaboration. La participation des instances suivantes pourra notamment être envisagée :

- le Conseil des médecins, dentistes, sages-femmes et pharmaciens;
- le Conseil des infirmières et infirmiers;
- les autres instances ou partenaires concernés.

Dans le cadre de la préparation de la fiche, des échanges ont déjà eu lieu avec des représentants syndicaux afin de vérifier la complémentarité de la démarche avec leur champ d'intervention. Ces échanges ont confirmé la pertinence de la contribution du conseil multidisciplinaire.
L'Association des conseils multidisciplinaires du Québec a également été consultée. Des démarches ont par ailleurs été entreprises afin de connaître les travaux ou les ressources existantes dans d'autres secteurs.

Analyse de la pertinence de la demande
Le comité examine la demande en fonction des critères établis.
Les membres constatent que :

- le sujet est lié aux mandats du conseil multidisciplinaire;
- la contribution du comité exécutif est pertinente à l'atteinte de l'objectif;
- l'enjeu est transversal et concerne plusieurs directions et instances;
- la demande ne relève pas exclusivement d'une autre instance;
- la collaboration de partenaires additionnels pourrait enrichir la démarche.

Valérie Lecavalier vérifie auprès des membres si leurs commentaires ont été considérés dans la reformulation de la fiche et s'ils sont à l'aise avec la version présentée. Les membres manifestent leur accord.

Décision : Le comité exécutif retient la demande dans sa forme actuelle.

7. Salle de pilotage – Comités organisationnels

7.1. Comité Orientation 3 : Une organisation plus humaine

Priorités du comité d'orientation
Caroline Boudreault présente un compte rendu de la rencontre du comité d'orientation no 3, portant sur une gestion plus humaine. Elle souligne les liens entre les travaux de ce comité et la démarche du conseil multidisciplinaire relative aux risques psychosociaux.
Les priorités du comité, déterminées en avril 2026, concernent notamment :

- le recrutement international;
- la civilité dans les milieux de travail;
- la diversité culturelle;
- la santé mentale et le mieux-être du personnel;
- la gestion de proximité;
- la prévention en santé et sécurité au travail;
- le développement d'une culture de reconnaissance.

Résultats des sondages organisationnels
Les travaux du comité s'appuient notamment sur les constats issus de deux sondages :

- le sondage Parlons Santé Québec**;**
- le sondage Engagement et mieux-être, réalisé antérieurement au sein de l'organisation.

Caroline Boudreault indique que la participation des professionnels aurait été plus importante au sondage Engagement et mieux-être. Les résultats présentés au comité font ressortir la santé mentale du personnel comme un enjeu important.
Les données mentionnées oralement concernant les absences et les taux d'absentéisme n'étant pas suffisamment précises, elles devront être validées avant d'être intégrées au procès-verbal.

Gestion de proximité
Le comité souhaite renforcer la gestion de proximité et mieux accompagner les gestionnaires dans cette approche.
Les travaux prévus visent notamment à :

- fournir aux gestionnaires des outils concrets;
- soutenir une présence accrue auprès des équipes;
- mieux tenir compte des dimensions psychologiques du travail;

- cibler certains milieux afin d'approfondir l'analyse des facteurs associés à l'absentéisme.

Deux secteurs auraient été retenus pour une analyse plus approfondie. Leur appellation exacte devra toutefois être confirmée.

Prévention en santé et sécurité au travail
Le comité a également abordé les déclarations d'événements accidentels et leur analyse. Une augmentation de la complétion de ces déclarations a été soulignée favorablement.
La mise en place éventuelle d'un guichet en santé et sécurité au travail par Santé Québec a également été mentionnée dans une perspective de renforcement de la prévention.

Collaboration entre les conseils
Caroline Boudreault indique avoir établi un premier contact avec Patricia Griépy, représentante du CECII. Cet échange a permis de créer un lien favorisant l'entraide et la collaboration entre les conseils.

Culture de reconnaissance
Les échanges du comité se sont conclus sur l'importance de développer une culture organisationnelle de reconnaissance.
La prochaine rencontre du comité est prévue en février. Caroline Boudreault effectuera un nouveau retour aux membres à la suite de cette rencontre.

Jennifer Mascitto confirme que le compte rendu présenté est complet.

7.2. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
7.3. Comité de gestion des risques
7.4. Comité proche aidance
7.5. Comité de coordination des outils cliniques
7.6. Comité de démarche qualité
Caroline Boudreault informe les membres que les démarches se poursuivent afin d'organiser une rencontre avec la personne responsable du Comité de démarche qualité. Plusieurs changements d'intervenants ont retardé la planification, mais une personne-ressource semble maintenant avoir été identifiée.

7.7.	**Comité Jury prix Inspiration**
7.8.	**Comité collaboration CECM-CECII**
7.9.	**CIETOC**

8. Affaires nouvelles

8.1. Varia – Directive : Présence d'animaux dans les milieux de travail et de soins

Marie-Ève Vigneault soulève des questions concernant l'encadrement de la présence d'animaux dans les milieux de travail et de soins.

Une directive existe déjà afin d'orienter les gestionnaires lors de demandes liées à des interventions professionnelles impliquant des animaux, notamment en contexte de zoothérapie. Toutefois, cette directive ne semble pas couvrir clairement l'ensemble des situations rencontrées dans les milieux, particulièrement lorsqu'un usager se présente avec un animal de soutien émotionnel qui n'est ni un animal d'assistance ni un animal utilisé dans le cadre d'une intervention professionnelle.

Les membres souhaitent obtenir des précisions concernant trois situations distinctes :

- l'utilisation d'un animal dans le cadre d'une intervention professionnelle;
- la présence d'un animal de soutien dans certains milieux de vie, notamment auprès des personnes âgées;
- la présence d'un animal amené par un usager à des fins de soutien émotionnel.

Valérie Lecavalier informe Jennifer Mascitto que les membres regrouperont leurs questions dans un Forms. Une synthèse lui sera ensuite transmise afin qu'elle puisse effectuer les vérifications nécessaires et présenter les réponses lors d'une prochaine rencontre du comité exécutif.

Jennifer Mascitto précise que la directive actuelle a été élaborée sous l'angle du développement des pratiques professionnelles et des interventions impliquant des animaux. Les règles générales concernant la présence d'animaux dans les installations dépassent toutefois le mandat exclusif de la Direction des services multidisciplinaires. La collaboration d'autres directions sera donc nécessaire, notamment celle des ressources humaines et de la direction responsable des services techniques.

Selon les résultats de cette consultation, les membres pourront évaluer la pertinence de produire un avis du conseil multidisciplinaire sur le sujet.

9. Planification prochain CE
9.1. Date de la prochaine rencontre – 5 novembre 2026
9.2. Clôture de la séances – 16h33

Ce document a été réalisé à partir des notes générées par Copilot



Geneviève Grondin, présidente du comité exécutif du CECMSSa

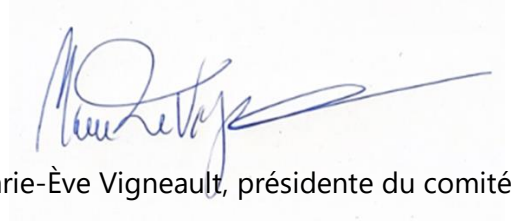

Marie-Ève Vigneault, présidente du comité exécutif du CECMSSo

Rédigé par : Karine Dumais, technicienne en administration pour la DSMSSS de Santé Québec Montérégie-Ouest